

Arrêté du 19 août 2011 portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de régisseuse d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Côte-d'Or - Saône-et-Loire

NOR : JUSF1123230A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2003 autorisant le garde des sceaux, ministre de la justice à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 19 août 2011 portant institution d'une régie d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Côte-d'Or - Saône-et-Loire ;

Vu l'arrêté du 1er juin 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice et des libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu la demande 1776/MB/DG/FL du 13 juillet 2011 du directeur interrégional pour la région Centre et la demande FD/1263 du 1^{er} juillet 2011 du directeur territorial de la Côte-d'Or – Saône-et-Loire ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Isabelle HUMBLLOT, secrétaire administrative, auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Côte-d'Or - Saône-et-Loire est nommée en qualité de régisseuse d'avances et de recettes auprès de ladite direction.

Article 2

Compte tenu du montant de l'avance fixée à 24 000 euros et du montant moyen des recettes mensuelles inférieures à 1 450 euros, le montant du cautionnement imposé à Madame Isabelle HUMBLLOT est fixé à 3 800 euros.

Article 3

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 1er septembre 2011, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par le directeur interrégional pour la région Centre en sa qualité d'ordonnateur secondaire délégué au comptable assignataire.

Fait le 19 août 2011

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation,
L'adjoint au sous-directeur du pilotage et de
l'optimisation des moyens

Olivier PETIT